



**Victhom** Bionique humaine

**Communiqué de presse**  
*Pour diffusion immédiate*

## **VICTHOM ANNONCE LA CONCLUSION D'UNE ENTENTE DE COENTREPRISE AVEC OTTO BOCK POUR LES ACTIVITÉS NEUROBIONIX**

**Québec, Canada, le 18 juin 2009** – À la suite de l'annonce, en date du 30 avril 2009, de l'exécution d'une entente de partenariat entre Victhom Bionique Humaine inc. (« Victhom », TSX : VHB) et Otto Bock HealthCare GmbH (« Otto Bock »), Victhom a annoncé aujourd'hui la conclusion de la transaction envisagée par l'accord de partenariat et l'approbation par ses actionnaires et porteurs de débetures de la restructuration concomitante de ses débetures convertibles en circulation par voie de plan d'arrangement.

Le 16 juin 2009, la résolution d'arrangement a été approuvée par 98 % des actionnaires de Victhom présents ou représentés par procuration lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires, et par 97 % des porteurs de débetures lors de l'assemblée des porteurs de débetures tenue plus tôt le même jour.

En date du 17 juin 2009, la Cour Supérieure du Québec a rendu son ordonnance définitive approuvant la mise en œuvre du plan d'arrangement, qui prévoit notamment la consolidation des actions ordinaires de Victhom sur la base de 10 pour 1 et la conversion des débetures convertibles, portant intérêt au taux de 7 % pour un montant en capital de 18 354 400 \$ et échéant en mars 2010, dans une nouvelle catégorie d'actions privilégiées.

La consolidation sur la base de 10 pour 1 prendra effet aujourd'hui, mais les actions ordinaires consolidées de la Société se négocieront à la bourse de Toronto le 23 juin 2009. Les certificats d'actions représentant les actions privilégiées et les actions ordinaires nouvellement consolidées devraient d'ici peu être mis à la disposition des porteurs de débetures et des actionnaires.

Dans le cadre de l'arrangement et aux termes de l'entente de partenariat, Victhom a transféré la totalité des actifs et des passifs de sa division Neurobionix vers la société en nom collectif nouvellement créée, « Neurostream Technologies, société en nom collectif » (« Neurostream Technologies »), en même temps qu'Otto Bock a procédé à un placement en actions pour un montant initial de 12,5 M \$ CAN dans Neurostream Technologies. À la clôture de l'arrangement, Neurostream Technologies est détenue à raison de 55,6 % par Otto Bock et de 44,4 % par Victhom. L'entente de partenariat prévoit également un apport additionnel de 17,5 M \$ CAN par Otto Bock, soit un apport total de 30 M \$ au cours des trente prochains mois, montant qui servira principalement à commercialiser le système Neurostep<sup>®</sup>, destiné au traitement de troubles de la démarche, mais aussi à développer d'autres neuromodulateurs dans d'autres indications telles l'apnée du sommeil et l'épilepsie.

Par ailleurs, le fondateur de Victhom et chef de l'exploitation de la division Biotronix, M. Stéphane Bédard, a annoncé son départ de l'entreprise afin de poursuivre de nouveaux projets. « Je quitte avec le sentiment du devoir accompli. Mon rêve initial, celui de créer la première jambe bionique au monde pouvant permettre aux personnes amputées de retrouver de l'autonomie relativement à leur mobilité, est maintenant réalisé avec le lancement du Power Knee II. J'en suis très fier. Ayant fondé Victhom il y a maintenant dix ans, je souhaite à présent passer le flambeau et m'attaquer à de nouveaux projets. Je quitte avec confiance pour l'avenir de Victhom, puisque l'entreprise dispose aujourd'hui des appuis et des ressources nécessaires pour poursuivre avec succès son développement. Je souhaite remercier tous les membres de l'équipe de Victhom, et plus particulièrement tous les scientifiques qui ont travaillé au développement du Power Knee et qui ont su me faire confiance dans la direction scientifique que j'ai implantée, ainsi que les actionnaires de l'entreprise pour leur soutien indéfectible au cours de toutes ces années ».

À la suite du départ de M. Bédard, la direction de la filiale Victhom Bionized sera assurée directement par M. Rivard. « Au nom de toute l'équipe de Victhom, je tiens à souligner le travail remarquable réalisé par Stéphane durant toutes ces années. Victhom a vu le jour grâce à la vision, au talent et à la détermination de Stéphane, et l'entreprise n'aurait jamais pu atteindre ce niveau de développement sans sa précieuse contribution. Nous tenons à souhaiter à Stéphane beaucoup de succès dans ses nouveaux projets », a souligné M. Rivard. Quant à lui, le président du conseil d'administration, M. Daniel Johnson, a redit l'admiration du conseil pour les réalisations de M. Bédard et la marque qu'il laisse dans le monde de la technologie au Québec : « Les membres du conseil d'administration ont pu constater l'engagement de tous les instants de Stéphane et sa profonde motivation envers les gens qui pouvaient espérer acquérir davantage de mobilité et de bien-être grâce au développement de l'appareil qu'il avait conçu, et il faut l'en féliciter ».

Par ailleurs, le conseil d'administration de Victhom a procédé à la nomination de M. Normand Rivard à titre de président et chef de la direction de l'entreprise, et confirmé que Mme Karine Tendland conserve le poste de Directrice des finances et agira comme Chef de la direction financière pour des fins réglementaires. Pour le président du conseil d'administration, M. Daniel Johnson, « Normand Rivard a assumé durant son intérim à titre de président les tâches de chef de la direction, et ce pendant une période cruciale pour le développement de l'entreprise, et il importe de confirmer ainsi la nature de ses fonctions, alors que les partenariats en cours permettent d'envisager un nouvel élan à Victhom ».

### **À propos de Victhom**

Victhom est spécialisée dans la recherche, le développement et la réalisation de dispositifs bioniques qui traitent une variété de dysfonctions physiques et physiologiques. La division Neurobionix se consacre au développement et à la commercialisation de technologies et de produits implantables capables d'effectuer de la neurodétection et de la neurostimulation grâce à un système d'intelligence artificielle. La division Biotronix développe des produits biomécatroniques pour supporter ou remplacer des membres périphériques dans ce qu'il est convenu d'appeler le marché de l'orthétique et de la prothétique.

## **ÉNONCÉS PROSPECTIFS**

Certaines déclarations faites aux présentes peuvent constituer des énoncés prospectifs. Ces déclarations se rapportent à des événements futurs ou au rendement financier futur de la Société et comportent des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus qui pourraient modifier de manière appréciable les résultats, le rendement ou les réalisations de Victhom par rapport à ce qu'expriment ou laissent entendre les déclarations de Victhom. Les événements ou résultats réels pourraient être très différents. La Société décline toute intention ainsi que toute obligation de mettre à jour ces énoncés prospectifs.

- 30 -

**Renseignements :** Normand Rivard  
Président et chef de la direction  
Victhom Bionique Humaine inc.  
Tél. : 418-872-5665  
Télec. : 418-864-7034  
normand.rivard@victhom.com  
www.victhom.com